N°10
Janvier 2022

Haute-Vienne

LE PAYS DES 12 000 ETANGS

SYNDICAT DES ÉTANGS DE LA HAUTE-VIENNE
SAFRAN - 2, avenue Georges Guingouin - CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES CEDEX 1
Tél. 05 87 50 41 90 (matin) - Fax 05 87 50 41 89 - E-mail : bcaf@safran87.fr

SYNDICAT DES ÉTANGS DE LA HAUTE-VIENNE

Syndicat des étangs de la Haute-Vienne

SAFRAN - 2, avenue Georges Guingouin
CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES CEDEX 1
Tél. : 05 87 50 41 90 (le matin) - Fax : 05 87 50 41 89
E-mail : bcaf@safran87.fr

Madame, Monsieur,

Vous êtes responsable d'un plan d'eau, d'un lac, d'un étang ou d'une retenue colinaire.
La réglementation est en constante évolution.
Notre Syndicat (créé en 1916) diffuse la réglementation afin d'assurer de bonnes relations avec l'Administration et la Fédération des Pêcheurs.

Aujourd'hui, nous sommes 750 adhérents pour 12 000 étangs environ.

Devenir adhérent, c'est :

- avoir accès à tous nos services personnalisés ;
- pouvoir assister à l'Assemblée générale et à une réunion annuelle d'information ciblée ;
- pouvoir souscrire une assurance de groupe (option).

Devant les autorités locales, nous défendons nos étangs, dont le vôtre.

Salutations.

Mrs, Mr,

You are responsible for a stretch of water, a lake/pond or a balancing reservoir.
Use regulations are continuously developing.
Our association (created in 1916) diffuses information in order to maintain a good relationship with the government and the fishermen's federation.

Today, we are only 750 members for approximately 12 000 lakes/ponds.

Becoming a member of our association enables you:

- to have access to our personalized services;
- to be invitedto our General Assembly, to our target information day;
- to have a possibility to subscribeto a group insurance policy (optional).

With regards to the local authorities, by strenghthening our group, we are abe to defend our lakes/pond, including yours.

You can phone: Jennifer Binnie, tel. 05 55 08 24 72.

Best regards.

Sehr geehrte Damen und Herren,

Sie unterhalten eine Teich, einen See oder ein Gewässer. Das Regelwerk bezüglich der Nutzung des Gewässers
wird kontinuierlich weiterentwickelt und verändert.
Under 1916 gegründeter Verein hält seine Mitglieder auf dem Lanfenden - um eine gute Zusammenarbeit
mit Gesetzgeber un Anglerverband zu gewährleisten.

Bis zum heutigen Tage zählt der Verein nur 750 Mitglieder, bei über 12 000 Gewässern.

Unserem Verein beizutreten ermöglicht Ihnen :

- zugang zu unseren personalisierten Dienstleistugen,
- zur Hauptversammlung eingeladen zu werden, einer gezielten Informationsveranstaltung,
- sich einer (freiwilligen) Gruppenversicherung anzusließen.

Um gemeinsam unseren Einfluss beim Gesetzgeber zu vergrößern, stehen wir zum Schutz unserer Gewässer, auch Ihrem, zur Verfügung.

Mit unseren besten Wünschen.

Le mot du Président

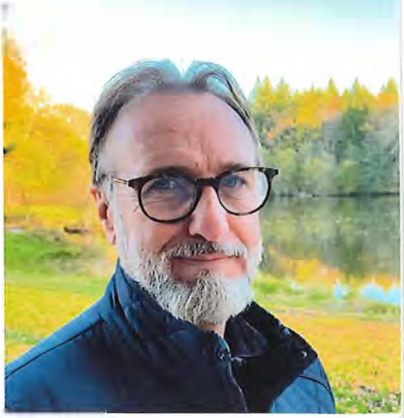

Chers adhérents,

C'est avec un grand plaisir que j'écris ce premier mot en tant que Président du Syndicat des Etangs de la Haute-Vienne. Cela me permet de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

En premier lieu, je tiens à saluer l'engagement de Serge Barry qui n'a pas compté son temps et son énergie pour défendre jusqu'à présent nos étangs et accompagner les adhérents. Serge continuera à prodiguer ses conseils et son expérience comme Vice-Président. Je tiens à remercier nos précieuses secrétaires, Catherine, Victoria et Bernadette, qui accompagnent efficacement notre syndicat au quotidien. Enfin, je remercie également l'ensemble du Conseil d'Administration pour son engagement bénévole. Soyez assurés, chers adhérents, que nous continuerons à défendre avec vigueur et détermination nos étangs et leur avenir.

Parlons-en de l'avenir de nos étangs. Souvent attaqués avec des arguments sans fondement, souvent menacés par quelques idéologies, souvent pointés du doigt sans connaissance, nos étangs n'en restent pas moins un véritable trésor patrimonial que nous continuerons à défendre. A force d'arguments, de réponses que vous pourrez lire dans ce numéro face à certaines attaques, de participations aux multiples réunions qui traitent de l'eau, la perception de nos étangs semble changer grâce à nos interventions. Certains leur trouvent même maintenant de sérieux atouts. Clairement, l'eau sera un bien stratégique dans les années à venir. En posséder sera une chance. Notre département avec ses 12000 étangs possède déjà ces réservoirs d'eau que beaucoup nous envieront demain. Nos étangs sont parfaitement intégrés depuis des décennies aux réseaux hydrographique et biologique et ils font partie intégrante de la beauté de notre campagne Limousine. Qui pourrait donc aujourd'hui trouver du sens à une stratégie d'effacement des étangs et en parallèle approuver la création de bassines artificielles subventionnées ? Si subventions il y a, elles devraient être allouées à la mise aux normes des étangs pour en assurer leur pérennité et leurs usages. Ce sera un des objectifs du syndicat.

Pour peser dans les discussions, nous devons être forts pour être représentatifs. Nous sommes aujourd'hui près de 700 adhérents et je vous remercie pour votre fidélité. Pourtant, sur 12000 étangs, il nous reste un gros potentiel d'adhérents. ***Vous pouvez nous aider en parrainant un ou plusieurs propriétaires qui ne sont pas encore adhérents au syndicat. Pour vous remercier, nous vous ferons une remise de 50% sur votre prochaine cotisation.*** *Il est indispensable que les propriétaires soient conscients des enjeux qui se jouent autour des étangs et rejoignent notre syndicat. Je vous remercie pour votre aide.*

J'espère que vous prendrez plaisir à lire cette édition et je vous renouvelle mes meilleurs vœux.

Bien amicalement,
Frédéric Garraud

Trombinoscope 2022

Guy BELAIR
Président d'honneur
JAVERDAT
05 87 50 41 90

Frédéric GARRAUD
Président
FEYTIAT
06 17 66 33 04
87sehv@gmail.com

Marc-Antoine de SEZE
Vice-Président
SAINT-PRIEST-TAURION
06 11 11 13 69

Jean-Michel COURANDIER
Secrétaire
MAGNAC-BOURG
06 50 42 84 84

BernadetteTERRACHER
Trésorière
LIMOGES
07 80 03 15 79

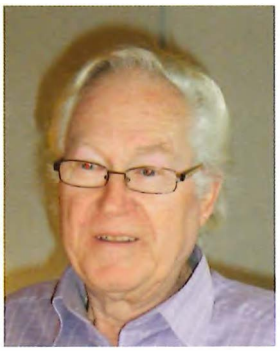

Serge BARRY
Vice-Président
SAINT-PRIEST-LIGOURE
06 07 30 53 23

SOMMAIRE

P. 03 Edito le mot du président
P. 04 Trombinoscope
P. 06 Compte rendu Assemblée générale du samedi 9 octobre 2021 à saint-priest-ligoure
P. 11 Appel à candidature 2022 APPL NA
P. 13 Etangs et qualité des cours d'eau de têtes de bassins versants agricoles
P. 15 Observations transmises le 18 Août 2021 au Président du comité de Bassin Loire Bretagne dans le cadre du projet de SDAGE 2022-2027
P. 24 Demande vidange d'un plan d'eau
P. 25 Bulletin d'adhésion 2022
P. 27 Bulletin d'adhésion 2022 à l'assurance RC - PMC Assurances
P. 30 Demande d'autorisation de régularisation du grand cormoran - saison 2021-2022

Directeurs de la publication : Serge BARRY et Frédéric GARRAUD
Assistantes de rédaction et de la publication : Bernadette TERRACHER et Victoria LEMOINE
Ont participé à la rédaction : Guy BELAIR, Guy ROCHE et Jean FUCHS
Réalisation : APCL services - Impression GDS Imprimeurs

SYNDICAT DES ÉTANGS DE LA HAUTE-VIENNE

2022

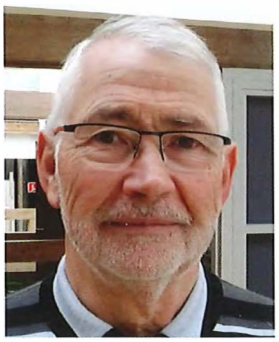

Guy ROCHE
ISLE
06 82 24 60 54

Daniel BURGUET
LA ROCHE-L'ABEILLE
06 87 70 83 45

Alain ROUCHAUD
SAINT-JOUVENT
06 07 54 69 44

Bernard LEPISSIER
COUSSAC-BONNEVAL
05 55 06 52 45

Marie-Ange NOWAK
Présidente A.P.P.L. en N.A.
LIMOGES
06 19 99 27 24

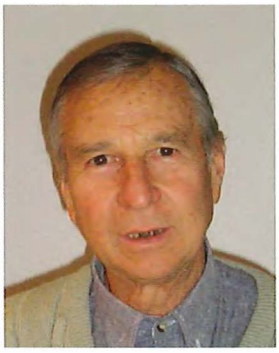

Pierre Ferrandière
SAINT-SULPICE-LAURIÈRE
05 55 71 57 63

Jacques DUCHÉ
RILHAC-RANCON
05 55 39 90 43

Philippe VERNADAT
LIMOGES
05 87 50 41 90

Jean FUCHS
FEYTIAT
06 11 17 77 13

POUR TOUTES INFOS...

VENTE - LOCATION - ACHAT D'ÉTANGS

CONTACTER VOTRE SYNDICAT

Secrétaires du BCAFE

Catherine MICHAUD
05 87 50 41 90

Victoria LEMOINE
05 87 50 41 90

TIR A L'ARC – RAGONDINS

Association des Chasseurs à l'Arc de la Haute-Vienne
M. SINGER Jean-Philippe
192, route de la Chassagne
87480 SAINT-PRIEST-TAURION
Tél. : 06 70 46 12 57
http://acahautevienne@wix.com
E-mail : acahautevienne@gmail.com

Compte rendu
Assemblée Générale
du samedi 9 octobre 2021 à Saint-Priest-Ligoure

Le Président, Monsieur Serge BARRY remercie la commune de Saint-Priest-Ligoure d'accueillir le Syndicat pour son Assemblée Générale et toutes les personnalités présentes ou représentées.

Présents :

- M. HULOT Eric, Ingénieur en Chef de la DDT (représente M. BORREL Directeur de la DDT)
- M. JANICOT Philippe, Vice-président Limoges Métropole (représente M. GUERIN Président de Limoges Métropole)
- Mme NOWAK Marie-Ange, Présidente APPL NA
- Mme HERAULT Stéphanie, APPL NA
- M. MARTIN Yves, Président Etangs 24
- M. FAURIE Jean-Claude, Etangs 24
- M. DE LA POMELIE Pierre, (représente M. PUYGRENIER Président de FRANSYLVA en Limousin)

Excusés :

- M. VENTEAU Bertrand, Président de la Chambre d'Agriculture 87
- Mme MAGNE Marie-Ange, Députée de la Haute-Vienne
- Mme BEAUDOUIN-HUBIERE Sophie, Députée de le Haute-Vienne (excusée par M. BISCHOFF)
- M. VENTEAU Pierre, Député Haute-Vienne
- Mme BRIQUET Isabelle, Sénatrice de la Haute-Vienne
- M. REDON SARRAZY Christian, Sénateur de la Haute-Vienne
- M. GROLEAU Christian, Président de la Fédération des Chasseurs
- M. BORREL Didier, Directeur de la DDT
- M. GUERIN Guillaume, Président de Limoges Métropole
- M. PUYGRENIER Jean-Patrick, Président de FRANSYLVA en Limousin
- M. LOMBERTIE Emile Roger, Maire de Limoges
- Mme MULLER Marie-Pierre, Directrice de la DDETSPP – Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (ancien DSV)
- M. BOIREAU Jean-Christophe, Président de la Fédération de la Pêche
- M. POMMERET Pierre, Directeur de la Fédération de la Pêche
- M. SARRAZIN Serge, Président du SYPOVE
- M. FERRET Daniel, SYPOVE
- M. GUIBERT François, Président SDPPR 87

Monsieur Serge BARRY déclare ouverte l'assemblée générale à 9 h15 et remercie la municipalité de Saint-Priest-Ligoure de son hospitalité.

SITE TOURISTIQUE - LE DOMAINE DU MOULIN AUTHIER
Isabelle & Eric Lavaud
05.55.48.34.24 | 06.76.79.05.81
moulinauthier@gmail.com
https://www.moulinauthier.com/
Route de Saint-Yrieix la Perche 87500 Coussac-Bonneval

www.concienta.fr
CONCIENTA Sport ET CIE:
Association d'insertion et de lutte contre la récidive
18 Rue Henry Bournazel 19700 SEILHAC
TRAVAUX AGRICOLES
M MARTIN –
Responsable Structure (0)6 22 56 57 98
Siret:89748466300017

Le Président Serge BARRY passe la parole à Madame Laure DANGLA, adjointe au maire de Saint-Priest-Ligoure qui souhaite la bienvenue au Syndicat des Etangs de la Haute-Vienne et une bonne journée pour les travaux de son Assemblée Générale.

La parole est ensuite donnée à Monsieur JANICOT Vice-Président de Limoges Métropole, en charge du cycle de l'eau qui expose les thèmes de réflexion suivants :
- gestion de la ressource en eau,
- gestion des eaux pluviales,
- problématique des étangs, sujet sensible,
- favoriser les mises aux normes.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ

Un grand merci pour votre présence après plus d'une année sans assemblée dû à la Covid 19 qui est toujours présente et persistante.

Le virus n'a pas empêché nos détracteurs habituels à se manifester via les médias.

Le Populaire du Centre, FR3, s'attaquent à nos étangs, ignorant qu'une bonne partie sont aux normes.

D'ailleurs une publicité circule « prime à la casse » jusqu'à 2000 € d'aide. Des réponses réfléchies ont été faites et vous ont été déjà transmises ou seront diffusées dans notre prochaine revue.

Toute la ruralité est touchée. Les représentants des agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, forestier, étangs et l'APPLNA se sont donc rassemblés au Safran le 28 avril 2021 afin de se soutenir et de parler le même langage.

Le 22 septembre dernier s'est réuni notre Fédération FSAE NA dont j'étais le président depuis trois ans afin de renouveler le Conseil d'Administration. Monsieur SARRAZIN Serge du SYPOVE (Etang Poitou, Charente, Vendée) a été élu président à l'unanimité pour une durée de trois ans.

Tout comme notre Syndicat, le SYPOVE est membre des Etangs de France.

Monsieur Bertrand VENTEAU, Président de la Chambre d'Agriculture, retenu par d'autres obligations a souhaité réagir sur divers points. Monsieur Barry fait la lecture des grandes lignes de son courrier.

Nous avons des intérêts communs à défendre et très certainement des projets à construire.

La question de l'eau est prégnante sur notre département et nos détracteurs de plus en plus nombreux. Ils sont à la fois des citoyens ou groupuscules extrémistes, mais également et très certainement quelques fonctionnaires ou législateurs très verts qui voudraient rayer de la carte les étangs, les vaches et les paysans.

Nous devons réagir ensemble, nous unir pour peser dans les débats et faire entendre notre voix.

Aussi, je tiens à travers ce courrier à vous faire part de mon engagement et de tout mon soutien envers les propriétaires d'étangs.

J'en profite également pour partager quelques-unes de mes réflexions. Nous pourrions :

- *Ecrire aux parlementaires pour dénoncer les abus réglementaires conduisant à l'effacement des étangs,*
- *Rappeler ensemble le droit de propriété,*
- *Préparer ensemble les réunions et les différentes commissions en lien avec l'eau en construisant préalablement un argumentaire sur l'intérêt des étangs et du stockage de l'eau,*
- *Solliciter les financeurs et lever des moyens pour la mise aux normes des étangs,*
- *Engager une réflexion avec vos propriétaires d'étangs sur leur volonté ou capacité à soutenir l'agriculture.*

Je pense à l'abreuvement des animaux ou encore l'irrigation pour faire face aux changements climatiques et ainsi assurer la pérennité de nos entreprises.

Ces quelques propositions sont évidemment à étayer et travailler ensemble. J'aspire par-là, au fait que nous puissions construire un avenir meilleur pour nos ressortissants. Il ne s'agit pas de leur faire des promesses que nous ne sommes pas certains de tenir, mais au moins leur dire que nous nous battrons ensemble pour eux.

Dans l'attente d'une nouvelle rencontre.

RAPPORT FINANCIER 2019 et 2020,

présenté par Mme Bernadette TERRACHER.

Les comptes des exercices 2019 et 2020 sont présentés par Bernadette TERRACHER sous le contrôle du Président, Serge BARRY, en l'absence du Trésorier, Jean-Claude ARNAUD. Les comptes d'exploitation présentent un bénéfice de 2 804,68 pour 2019 et de 5 379,08 pour 2020 contre un déficit de 2 318,40 en 2018.

Désignation	2018	2019	2020
Total des charges	44 248,54	41 509,67	41 263,60
Total des produits	41 930,14	44 314,35	46 642,68
Résultat	- 2 318,40	+ 2804.68	+ 5379,08
Trésorerie	18 286,12	19 830.80	26 209,88
Inscrit	758	726	702
A jour cotisations	721	686	653
Adhésion assurance	359	352	356

Ce rapport met en évidence un bénéfice pour les 2 années.

Compte rendu
Assemblée générale

Suite

Cette situation est principalement due :

- **pour 2019 :** un produit exceptionnel de 3396,11 € concernant le solde versé lors de la clôture de contrat RC d'Axa Le Dorat,
- **pour 2020 :** une baisse des charges sur plusieurs postes : secrétariat, photocopies, timbres, frais de réception et déplacement, location salles et traiteurs qui est due principalement à l'incidence de la COVID 19.

Si le nombre d'assurés reste stable, il est à noter une érosion du nombre d'adhérents depuis 3 ans.

Compte tenu des intempéries à répétition, Mme TERRACHER rappelle que l'assurance ne couvre pas les ouvrages mais uniquement les préjudices aux tiers.

Les comptes étant positifs sur les 2 dernières années, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas augmenter les cotisations.

Pour Rappel

- Jusqu'à 1 ha : 33 €uros
- De 1 à 3 ha : 44 €uros
- Plus de 3 ha : 55 €uros

Les cotisations RC restent également inchangées pour 2022.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Décès :

- Monsieur Eric NEGRON
- Monsieur Claude VAST (Président d'honneur)

Démissions :

- Madame Sylvie VALLADE
- Monsieur Jean-Claude ARNAUD
- Monsieur Jean-Jacques VEYRI

Président d'honneur pour rappel :

- Monsieur Guy BELAIR

Se représentent :

- Marie-Ange NOWAK
- Isabelle TARNEAUD
- Marylène CHARBONNIAUD
- Serge BARRY
- Daniel BURGUET
- Marc-Antoine de SEZE
- Jacques DUCHE
- Pierre FERRANDIERE
- Jean FUCHS
- Bernard LEPISSIER
- Jean-Paul MAURICE
- Guy ROCHE
- Alain ROUCHAUD
- Philippe VERNADAT

Les nouvelles candidatures :

- Frédéric GARRAUD (étang sur Feytiat)
- Jean-Michel COURANDIER (étang sur Magnac Bourg)
- Bernadette TERRACHER (pas d'étang) - secrétaire depuis 1996. Départ à la retraite au 1er Avril 2022. Elle présente sa remplaçante Mme Victoria LEMOINE.

Ils sont tous élus ou réélus à l'unanimité.

(Après l'Assemblée Générale nous avons reçu les démisions de Mesdames Isabelle TARNEAUD et Marylène CHARBONNIAUD).

Le nouveau conseil se réunira à l'issue de cette assemblée pour élire le Bureau.